Problème école privée

Par **BobZouille**, le **23/07/2024** à **14:43**

Bonjour,
Moi même, ainsi qu'une bonne partie de ma classe rencontre aujourd'hui un problème, et cela depuis le début de notre formation qui à commencé en septembre 2023, je m'explique, nous nous sommes tous inscrit à la formation BTS SIO option SLAM au Campus Mewo à Metz, on voulait tous être en alternance, cepdendant, pas tout le monde n'avait trouvé son entreprise afin de réaliser sa formation. Nous avons donc communiqué cela à la direction de l'école qui nous ont affirmé que il n'y avait aucun problème, nous pouvons nous inscrire et basculer en alternance dès que nous auront trouvé l'entreprise, bien sur la formation est donc le temps des recherches à nos frais (6500 euros les deux ans pour 8 jours dans le mois). Le problème est que maintenant avec la motivation de tous les élèves qui avont poussé énormément nos recherches, nous le savons et ils le savent aussi qu'il est très compliqué de trouver une entreprise dans notre domaine, c'est à dire le développement informatique et aucune entreprise n'est prête à accueillir les étudiants. Cela fait déjà une année que nous sommes dans l'attente donc bien sur maintenant nous avons un peu fait une croix sur l'aternance avec pour ma part un peu près de 800 demandes mails, sur place ... et nous nous sommes focalisés sur le fait de trouver un stage qui nous permettrait au moins de pouvoir s'inscrire aux examens car en effet si aucune des deux solutions ne sont réalisés nous sommes en train de payer une école à 6500 euros pour même pas avoir de diplôme en sachant que c'est "simplement" un BTS. La direction au moment de l'inscription qui était d'ailleurs très précipité et insistant, nous ont promis une aide pour les recherches. Alors tout d'abord l'aide est très peu présente, nous avons très peu d'infos et quand on leurs demande de l'aide ils demandent uniquement de renvoyé notre CV modifié deux, trois mots et ensuite plus de réponses. Mais le pire étant qu'ils ont dit au moment de l'inscription (voir pièce jointe) qu'ils pourront facilement nous trouver un stage avec leurs nombreuses entreprises partenaires, cependant nous sommes en juillet et toujours rien même pas de nouvelles, tout le monde essayes d'agir pour justemment les faire réagir, ils répondent peu, évitent le sujet... Ce que je leurs reproche c'est de ne pas avoir été honnête au moment de l'inscription car ils savaient très bien la difficulté des recherches d'entreprises dans ce domaine, et ils nous ont laissés payer 325 euros par mois en tant qu'étudiant alors que tout le monde avaient prévu de payer 1 ou 2 mois max et ensuite trouver son alternance qui donc financera sa formation, mais non, les étudiants sont en difficultés financières et doivent assumer jusqu'à la fin le paiment de sa formation qui pour le moment sans stage... ne leurs apporteront même pas diplome. Je ne sais pas si il y a un quelquonque moyen de recours étant donné que c'est une école privée... mais je trouve ca vraiment malhonnête.
Merci d'avoir pris le temps de me lire.
Cordialement,
Clément

Par **D-Fens**, le **23/07/2024** à **15:42**

Bonjour,
Vous êtes une des nombreuses victimes d'une situation en plein développement : l'alternance a connu une véritable inflation.
Une multitude d'établissements, d'organismes de formation, d'écoles, etc. ont proliféré ces dernières années en capitalisant sur ce dispositif de l'alternance.

L'alternance était à l'origine un dispositif de formation et d'insertion professionnelle (on l'appelait "l'apprentissage", et l'alternant était un "apprenti") destiné aux CFA. Par la suite, le dispositif (qui était un succès incroyable à tous les niveaux) a été généralisé au supérieur. Cela partait d'une bonne intention, mais l'alternance a été galvaudée et détournée de son principe. Tout le monde y gagne, même les entreprises qui peuvent ainsi obtenir des travailleurs à un coût inférieur. Je connais une entreprise dont un service entier ne fonctionne qu'avec des alternants et des stagiaires, qui forment une véritable main-d'œuvre à bas prix et sans cesse renouvelée !
Et pour l'école, c'est un temps d'enseignement bien moindre à assumer (donc un coût moindre). Par exemple ici pour le campus MEWO, *"4 jours en entreprise et 1 jour en formation par semaine"*. Le négoce est plus que rentable pour l'entrepreneur inspiré ! D'où la prolifération de "formations" de ce type.

La réalité est cruelle pour l'étudiant : dans quasiment tous les secteurs, il est devenu très compliqué de trouver une entreprise. D'abord parce que la concurrence (le nombre d'étudiants à la recherche d'une alternance) est extrême, ensuite parce que toutes les structures ne sont pas autorisées à recevoir un alternant. Il y a un cadre légal, car il s'agit à l'origine d'un dispositif de formation public, établi et encadré par l'État (comme les stages d'ailleurs, d'où la nécessité de signer une convention qui s'inscrit dans un cadre légal bien défini).

Les écoles ou organismes de formation ont souvent un bureau qui aide à la recherche, mais cela ne les engage à rien : l'établissement ne garantit jamais l'obtention d'un contrat d'alternance. En dernière instance, c'est à l'étudiant que revient cette responsabilité.

Ce modèle de l'alternance est à bout de souffle. Il est peut-être plus pertinent de revenir à d'autres dispositifs, comme les formations comprenant des stages (la formation initiale est possible sur le campus MEWO). Il est plus facile de trouver un lieu de stage qu'un contrat d'alternance, même si cela reste difficile dans certaines zones ou secteurs professionnels. Ici, par exemple, puisque vous parlez de BTS, il aurait aussi été possible de faire un BTS (ou un DUT/BUT équivalent, ou même Licence Pro) dans un IUT. Parfois, les établissements publics sont un choix à (re)considérer, car au moins les frais de scolarité n'y sont pas si élevés, et le réseau de partenaires, l'aide à la recherche de stage/ d'alternance y est plus efficace.

En l'état, vous n'avez pas de recours légal possible, car le contrat d'alternance n'est en aucun cas garanti par le campus Mewo, cela ne fait pas partie de leurs obligations.

Voyez, c'est plutôt clair :
"Oui, le Campus Mewo dispose d'un réseau d'entreprises partenaires sur l'ensemble de la Lorraine et même au Luxembourg. En fonction de vos critères, notamment géographique, nous proposons votre profil à ces entreprises. Cependant, ne nous occupant pas du

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

recrutement pour ces entreprises, nous ne pouvons garantir une place au sein de ces entreprises. C'est pour cela que nous demandons des recherches personnelles avec suivi."

Vous pouvez lire à bon escient les CGV (Conditions Générales de Vente) :
https://www.mewo.fr/wp-content/uploads/2023/06/MEWO-CGV-20.3.2023.pdf

On y constate que toutes les situations sont envisagées presque systématiquement en défaveur de l'étudiant. À titre personnel, je ne peux qu'inciter à la prudence, si ce n'est la méfiance, face à une offre de formation soumise à des CGV... ?
je défends d'autres principes en termes d'éducation et de formation, je vous invite à mener cette réflexion.

Par **BobZouille**, le **23/07/2024** à **15:48**

Merci pour votre réponse constructive, en effet je me doute bien de tout cela mais le fait étant aussi qu'ils nous pousse énormément à l'inscription (voir pièce jointe) avec de fausses promesses mais rien dans les CGV effectivement mais le problème est qu'on ne peut même pas stopper la formation car on est engagé à la payer en totalité, il est sur que si j'avais su tout cela, je serais parti en courant vers des lycée IUT publiques proposant des BTS, merci quand même

Par **D-Fens**, le **23/07/2024** à **15:57**

D'où l'importance de rester critique face aux discours et au marketing, qui n'engagent à rien et n'ont pas valeur d'obligation légale. Il faut toujours lire la documentation, *"tout spécialement celle qu'on ne vous donne pas"*, comme disait un estimé collègue !

Vous l'avez appris à vos dépens. Je ne sais pas si les spécialistes de ce forum pourront vous donner des pistes, mais je pense que c'est sans issue. À la limite, peut-être, vu que vous êtes un groupe, tenter une conciliation avec la direction, afin d'aboutir à un compromis (même tacite et non écrit, un peu en dehors des CGV). Je sais que cela est parfois possible, notamment avec des établissements soucieux de leur réputation.

Par **Pablosama**, le **06/09/2024** à **17:12**

Bonjour,

Je suis alternant également à MEWO dans la filière systèmes et réseaux, et je dois dire que je suis tombé au hasard total sur cette page en cherchant des avis pour voir ce que les gens pensaient de ce genre d'école. Du fait ce que je viens de lire je me sens "obligé" d'ajouter ma pierre à l'édifice.

En effet lorsque j'ai intégré cette école tout l'image que je portais sur cette école n'était basé presque seulement sur du "paraître", tout paraît beau et simple mais enfaite tout est fait pour

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ce faire de l'argent sur votre dos. Après une année passé dans cette école on se rend compte de la supercherie. Par exemple avec cette merveilleuse carte étudiante : au début d'année on vous harcèle littéralement pour une carte étudiante à 50 euros qui ne vous apporte absolument rien, c'est simplement un prétexte pour amasser un peu de fric.

Il y a quelque chose d'autre qui m'énerve particulièrement dans cette école, c'est le personnel. En effet le staff de l'école est très désagréable parfois (a part quelque personne qui sont partis entre temps (on se demande pourquoi)), il est composé presque a 100% de "jeunettes" a peine plus âgé que nous, qui se prennent pour les reines de ce monde. et ce permettent de nous parler n'importe comment. Je ne parle même pas du directeur qui affiche clairement tout son fric avec son gros SUV à 200k euros garée devant, son ignorance totale pour élèves et leur formation. C'est clairement un business man qui a trouvé une mine d'or et qui ne s'en cache absolument pas ?.

Je peut également rajouté que un de nos "intervenant" (censé être un professionnel/professeur) s'est révélé être un plan business avec l'école car étant ancien élève lui-même, il a surement dû s'arranger avec le directeur pour obtenir un contrat d'intervenants en informatique avec aucune compétence supplémentaires comparés aux élèves eux-mêmes. A force ils ont compris qu'on l'avait cramé il s'est alors faire virer, mais je trouve ça fou de faire ce genre de manœuvre, sachant que cela a quand même duré 1 an.

Ce que je ne peut pas reprocher à l'école par contre, c'est que mon alternance a été obtenu à l'issus d'un partenariat avec l'école donc de ce côté là, on peut dire que j'ai été chanceux.

Enfin, ce que moi je ne comprend pas c'est que ce genre d'organisme qui accueil des tas et des tas d'élèves par an, ne sois pas contrôlé par une quelconque administration qui chasse ce genre d'écoles privées qui sont de vraies machines a pognon monstre. Bien évidemment je parle de Mewo mais évidemment que d'autres écoles font 100x pires.

Je passe quelque détails mais je pense que j'ai dit un peu près le plus important.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2024** à **09:48**

Bonjour

Un grand merci à Pablosama pour ce témoignage.

Je pense qu'il faut vous réunir avec les autres étudiants et vous mettre en rapport avec une action de défense des consommateur pour envisager une action de groupe.

Par **Lorella**, le **07/09/2024** à **10:17**

Les écoles privées et l'alternance : cela fait longtemps que je sais que c'est une arnaque pour les étudiants. Ce sont des machines à cash tout simplement.

Le principe est simple : ne jamais s'inscrire, payer tant que vous n'avez pas trouvé une

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

entreprise qui accepte de vous recruter en alternance.

Il faut le savoir : suivre la formation sans activité en entreprise ne vous permettra pas de valider votre formation par un diplôme. En plus vous aurez payé de vos deniers cette formation pour rien.

En outre les entreprises qui recrutent des alternants préfèrent les contrats d'apprentissage, car moins couteux que les contrats de professionnalisation. Selon votre âge, c'est encore plus difficile : à partir de 26 ans l'entreprise doit vous payer au minimum le SMIC. Alors c'est mission impossible, sauf piston. Les écoles le savent bien, mais ne vous disent rien. Leur seul but : encaisser. Les promesses de vous aider sont bidons. L'école peut recevoir une ou deux offres des entreprises, mais pas en nombre.

Une solution à défaut : le stage de longue durée discontinu. Ca coûtera moins cher à l'employeur. Il vous versera non pas un salaire, mais une gratification pour les jours travaillés à 4,35 € de l'heure min exonérés de cotisations sociales. Selon les branches professionnelles, ce montant peut-être supérieur.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16734

L'employeur n'est pas obligé de prendre en charge le financement de la formation.

C'est honteux que l'Etat autorise toutes ces arnaques. Cela les arrange, car pendant ce temps-là les jeunes ne sont pas inscrits à France Travail et donc le taux de chômage baisse. Les écoles privées s'en mettent plein les poches. Les dindons de la farce sont les apprenants.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés